LE RÉVISIONNISME A TRAVERS LE MONDE

France

A Lyon, les organisations juives, en général, présidées par le Dr Marc Aron, et l'Union des étudiants juifs, en particulier, ainsi que l'UNEF-ID, continuent de s'opposer à ce que Bernard Notin reprenne ses activités d'enseignement à l'université Lyon-III comme le droit vient pourtant de lui en être reconnu par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche : « Ce genre d'individu doit être expulsé de l'université, ne plus enseigner. »

Le Canard enchaîné **(30 octobre, p. 3) s'indigne de ce que R. Faurisson soit, « depuis 12 ans, payé à ne rien faire » et s'étonne de ce que ce dernier n'exerce aucune activité d'enseignement. C'est feindre d'ignorer que l'enseignant lyonnais se voit interdire toute activité d'*enseignement* par le Dr Marc Aron et que, s'il se consacre à des activités de *recherche*, c'est dans le cadre de ses spécialités : la littérature française du XXe siècle et la « critique de textes et documents (littérature, histoire, médias) ». R. Faurisson ne s'est jamais vu reprocher de faute professionnelle et aucune sanction disciplinaire n'a été prise à son encontre ; pourtant, il a d'abord été interdit d'enseignement par la force, puis M. Jospin, par une manœuvre ourdie avec le ministre du budget, a supprimé d'un trait la chaire d'enseignement de l'universitaire ; enfin, le même M. Jospin, affectant d'avoir à répondre à une mise en demeure de la Cour des comptes, s'apprête aujourd'hui à chasser de l'université un professeur titulaire autrefois noté dans les termes suivants : « très brillant professeur, chercheur très original, personnalité exceptionnelle ». Cela dit, imagine-t-on le hourvari et la curée si R. Faurisson reprenait une activité d'*enseignement*?**

A l'université de Nantes, André Delaporte, décrit comme un « historien négationniste »,

avait été évincé du poste de maître de conférences par un subterfuge. Fort d'un jugement du tribunal administratif en sa faveur, il demande à reprendre son poste indûment occupé depuis trois ans. L. Jospin en appelle au Conseil d'État.

A Fontainebleau, Philippe Costa, ingénieur physicien, est inculpé sur le fondement de la loi Fabius/Gayssot par un juge d'instruction, au comportement d'autocrate, qui l'accuse d'avoir fourni des tracts révisionnistes à une personne de Nancy. Il collabore à « Radio-Renaissance-Radio-Sacré-Cœur » (95.4 FM), radio locale de Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne), que le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé de placer « sous surveillance permanente ».

A Caen, Vincent Reynouard, ingénieur chimiste, et Rémi Pontier, ingénieur informaticien, passeront en jugement le 6 novembre pour rédaction et diffusion d'un tract révisionniste enfreignant la loi Fabius/Gayssot. M[e] Delcroix assurera leur défense ; MM. Faurisson et Roques témoigneront. V. Reynouard continue de publier la revue *Nouvelle Vision* (B.P. 117, 14013 Caen Cedex).

A Paris, le tribunal décide la saisie d'un opuscule de 18 pages plagiant le titre de *Libération* et reproduisant des articles de ce journal remontant à 1979 et 1981 sur « l'affaire Faurisson ». Parmi les nombreux tracts actuellement en circulation, on notera « L'Avenir est à la révision » (4 pages) signé d'un « Comité de déserteurs de la première, deuxième et troisième guerre mondiale ». *Le Petit Rapporteur Libertaire* consacre son premier numéro, paru en juillet, à un dossier favorable aux révisionnistes (8 pages).

Jean-Marc Sauvé, directeur des libertés publiques [*sic*] au ministère de l'Intérieur, s'apprête à interdire de vente publique, d'exposition et de publicité un ouvrage qu'il considère comme dangereux pour les enfants et les adolescents : Pierre Marais, *En lisant de près les écrivains chantres de la Shoah, Primo Levi, Georges Wellers, Jean-Claude Pressac,* Paris, La Vieille Taupe, 1991.

Jacques Toubon, député RPR, demande à l'Assemblée nationale l'abrogation de la loi Fabius/Gayssot condamnant le « délit de révisionnisme » (voy. ci-dessus, notre éditorial).

Simone Veil s'inquiète : « N'y a-t-il pas un risque de révisionnisme non seulement à propos des chambres à gaz mais aussi un révisionnisme général de l'Histoire ? » (*Le Monde*, 4 octobre, p. 14).

F. Brigneau et R. Gaucher sont condamnés par le juge Grellier à une peine de 42 000 F pour avoir reproduit dans *National Hebdo* la « phrase de soixante mots » du professeur Faurisson. F. Brigneau révise

l'histoire dans *1792-1794/ Terreur, mode d'emploi* et dans *Un certain racisme juif* (Publications F.B., 24, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris).

Le Dr Jean Brière, du parti des Verts, est condamné à une peine de 30 000 F pour avoir dénoncé le « rôle belligène de l'État d'Israël et du lobby sioniste ».

***Actualités religieuses dans le Monde* fait paraître un dossier sur « les falsificateurs de l'histoire » (voy., ci-dessus, p. 157).**

A Paris, le 20 avril, des membres d'une milice juive, notamment du Tagar, dans le cadre, selon certains, des actions entreprises contre la montée du révisionnisme, blessent grièvement onze personnes, la plupart âgées, en attente d'une réunion des « Amis de Saint-Loup ». Parmi les victimes hospitalisées, plusieurs cas de fracture du crâne et une femme en état de mort clinique. Deux juifs seront arrêtés, inculpés, remis en liberté provisoire. Un journaliste de *Libération* a assisté aux préparatifs et au déroulement de l'action ; il n'est pas inquiété. *Le Monde* passe l'information sous silence puis finit par lui consacrer une « brève » (mise sur le même plan que la défaite de Borg au tournoi de tennis de Monte-Carlo, 25 avril, p. 12).

***Le Monde* publie un opuscule contre le révisionnisme : *Les Échos de la mémoire*.**

***Le Choc du Mois* de juin publie un dossier sur les milices juives : « Quinze ans de terrorisme ». Il cite cinquante agressions, parmi d'autres, dont celles de plusieurs révisionnistes.**

La propagande contre le révisionnisme trouvera une place de choix dans la « Maison France-Israël » en 1992. Lionel Stoléru, sans avoir à faire appel à ses amis, obtient d'importantes sommes d'argent en provenance du contribuable français ou parisien ainsi que d'entreprises comme l'UAP, Rhône-Poulenc, Renault et Peugeot. L'immeuble s'élèvera, dit *Actualité juive hebdo* (2 mai, p. 6), « dans le triangle d'or des Champs-Elysées » grâce aux aides de MM. J. Chirac, A. Juppé, M. Rocard, P. Bérégovoy, Roland Dumas et Robert Maxwell.

A ne pas confondre avec le Centre culturel juif à installer dans le Marais, grâce aux contributions de la Ville de Paris (Jacques Chirac).

Cinq millions de francs ont été collectés pour l'achat de la Maison d'Izieu et sa transformation en un musée de la mémoire contre le révisionnisme.

Georges Wellers est mort le 2 mai : il avait diffamé le professeur Faurisson mais… de bonne foi, avaient osé déclarer les juges Robert Diet, Gérard Pluyette et Yves Breillat dans un jugement du 14 février 1990 où ces magistrats étaient allés jusqu'à falsifier le texte du « procès-verbal de Wannsee » (voy. *RHR* n° 3, p. 204-205 et n° 4, p. 192-193).

A l'occasion du bicentenaire de l'émancipation des juifs de France célébré à Strasbourg, on rappelle que la France comptait 40 000 juifs en 1789 et qu'elle en compte aujourd'hui 700 000 qui se considèrent comme tels, soit 17 fois plus, tandis que la population française dans son ensemble n'a pas même doublé ; des sondages révèlent que l'antisémitisme décroît sensiblement. C'est le moment que choisit Serge Moati pour diffuser à la télévision un film sur « La Haine antisémite ». Thèse du film : les juifs ont partout et toujours été haïs par pure méchanceté ; le révisionnisme est l'une des formes de l'antisémitisme moderne. Le film, hâtif et confus, riche de mensonges (notamment sur R. Brasillach), est un échec médiatique malgré une vaste campagne de presse.

Le 22 octobre, sur Radio Courtoisie (95.6 FM à Paris), trois juristes (Raoul Béteille, André Decocq et François Lefort) interrogés sur la loi Fabius-Gayssot estiment celle-ci contraire à la constitution.

A L'ÉTRANGER

Allemagne

Un médecin danois, exerçant en Allemagne, le D[r] Hans Christian Pedersen, est poursuivi en justice à Flensburg pour avoir dit que les chambres à gaz hitlériennes n'ont pas existé. Il récuse pour prévention le juge Roggenbrodt qui affirme que l'existence de ces chambres à gaz est notoire. Il demande que le juge soit soumis à une thérapie psychiatrique en tant que personne souffrant d'un « autisme partiel » dû au lavage de cerveau qu'ont eu à subir tous les Allemands. Pour sa part, au Danemark, il n'a heureusement pas eu à pâtir d'un tel menticide (tentative de meurtre de l'esprit).

Le *Münchner Anzeiger* continue à des centaines de milliers d'exemplaires ses publications d'articles révisionnistes sans être poursuivi (voy. *RHR* n° 4, p. 201).

Les révisionnistes Werner Gebhardt (Oberhausen) et Günter Demolsky (Bochum), défendus par Jürgen Rieger (Hambourg) et Hajo Herrmann (Düsseldorf), sont acquittés par le tribunal de Bochum. Une analyse des photographies aériennes d'Auschwitz-Birkenau prises par les Alliés pendant la guerre ne montre aucune trace des Bunkers 1 et 2 où le tribunal de Francfort (1963-1965) tenait

pour établi qu'il y avait eu des centaines de milliers de gazages (analyse par Hansa Luftbild).

Au procès du général Remer, l'avocat Herbert Schaller réclame véhémentement des preuves de l'existence des chambres à gaz ; il constate qu'avec la succession des expertises américaines, autrichienne et polonaise, concluant toutes dans le même sens, il devient impossible de maintenir que cette existence est « notoire ». Le général adresse une lettre ouverte au président de la République von Weizsäcker, lequel ne manque aucune occasion de répéter qu'Hitler aurait gazé les juifs ; il accuse von Weizsäcker d'avoir, lui, participé à un vrai génocide par gazage des populations vietnamiennes, en tant que responsable de la société Boehringer qui avait vendu aux Américains de grosses quantités de dioxine et d'agent orange. Le général estime qu'il devient impératif d'en finir avec les mensonges de la dernière guerre (*Remer Depesche*, septembre).

La chaîne de télévision allemande TV 5 (7 juillet) diffuse un documentaire d'où il ressort que les révisionnistes sont surtout des scientifiques, des professeurs, des juristes.

Le Suisse Arthur Vogt, invité, avec des universitaires allemands, par une fondation scientifique de Nuremberg pour un séminaire du 20 au 22 septembre, prononce une conférence remarquée sur la qualité de l'argumentation révisionniste.

Dans un récent face-à-face télévisé entre le député Heinrich Lummer et le président, à Berlin, du Conseil central juif, Heinz Galinski, ce dernier, au comble de l'irritation, a dit que peu importait s'il était mort six, cinq, quatre, trois, deux, un million de juifs ou seulement dix juifs ; tuer seulement dix juifs constituait un crime unique. Il a ajouté que, bien sûr, pour sa part, il n'avait jamais vu de chambre à gaz.

Le 5 novembre prochain à Munich, un procès probablement appelé à un grand retentissement : celui du Germano-canadien Ernst Zündel (voy. *RHR* n° 4, p. 201) dont la contribution au rayonnement du révisionnisme est unique au monde.

Australie

Les organisations juives demandent l'instauration, sur le modèle français, d'une loi contre la négation de l'« Holocauste ».

Elles s'irritent de la couverture par certains médias de la tournée de conférences du Canadien Douglas Christie, avocat d'Ernst Zündel, de James Keegstra et d'Imre Finta.

Autriche

Walter Ochensberger, éditeur de *Sieg*, qui a gagné 3 procès, affronte un 4e procès.

Le *Second rapport Leuchter* provoque le désarroi des autorités du Musée de Mauthausen.

Le Dr Hermann Kapsch, de Feldkirchen, anime un groupe de recherches révisionnistes où figure un enseignant de 46 ans, Otto Schatzmayer.

A Klagenfurt, Franz Stourac, pourtant condamné en 1989 en première instance et en appel, est, cette fois-ci, acquitté en première instance et en appel. Il est défendu par le bouillant Dr Schaller qui s'appuie sur l'expertise du professeur Jagschitz (voy. ci-dessus, p. 151).

***Halt*, mensuel de G. Honsik, publie la lettre de R. Faurisson à ce professeur (juillet).**

Jörg Haider, président d'une formation politique de droite, déclare : « Il n'y a [désormais] plus de tabou pour le débat historique. »

Belgique

Le 10 octobre, le procès, en instance d'appel, d'Olivier Mathieu s'est déroulé en l'absence de l'intéressé et de ses avocats. L'arrêt sera rendu le 7 novembre.

En première instance, la présidente E. Hauzeur, la procureuse et la partie civile, affectant de reprocher à O. Mathieu son racisme et non son révisionnisme, refusaient le débat sur le plan du révisionnisme soit avec l'inculpé, soit avec le professeur Faurisson pourtant venu à Bruxelles dans l'intention de témoigner.

En appel, le masque était jeté : O. Mathieu et R. Faurisson n'étant plus là, on a instruit le procès du révisionnisme.

Dans *La Haine antisémite* (voy., ci-dessus, p. 212), qu'il s'agisse du film ou du livre et en dépit des déformations propres à S. Moati, l'interview d'O. Mathieu est digne d'intérêt [celle d'A. Guionnet, directeur de *Revision* (11, r. d'Alembert, 92130-Issy-les-Moulineaux), aussi].

Canada

L'historien anglais David Irving tente, une fois de plus, de prononcer des conférences en diverses villes du Canada.

Le Congrès juif canadien, l'Anti-Defamation League of B'nai B'rith (association juive de caractère maçonnique) et d'autres organisations juives ont mis au point un système de menaces et de pressions sur les propriétaires ou responsables de tous les lieux de réunion possibles (!) ; ils en font l'aveu dans *The Canadian Jewish News* (19 septembre, p. 8). Le système se révèle efficace. Même les conférences privées deviennent aléatoires.

Le 10 décembre, la Cour suprême de Toronto statuera sur le cas d'Ernst Zündel.

Croatie

Franjo Tudjman, ancien général de l'armée de Tito, puis emprisonné dans les années 60 et 70, est devenu président de la Croatie indépendante. Il a publié l'an dernier un ouvrage sur *Les Chemins impraticables de la réalité historique*. Il écrit :

« L'estimation des pertes [juives] jusqu'à six millions de morts repose sur des témoignages émotionnels et partisans ainsi que sur des chiffres d'une seule source et exagérés, provenant des règlements de comptes d'après-guerre avec les criminels de guerre ».

Simon Wiesenthal déclare : « Si j'avais connu cette citation plus tôt, j'aurais empêché que Tudjman soit reçu par le chancelier Kohl ! »

Espagne

Imposant leur propre révision de l'histoire de l'Espagne et, en particulier, de ce que fut le sort des juifs au XV[e] siècle, les organisations juives espagnoles et internationales demandent la suspension de la procédure de béatification d'Isabelle la Catholique. Le Vatican s'incline (*Le Monde*, 4 mai, p. 42).

États-Unis

Deux films antirévisionnistes sont sortis sur les écrans. *Evil in Clear River* (L'Horreur à Claire Rivière), avec Raquel Welch, prend pour cible le Canadien James Keegstra (enseignant et maire destitué pour révisionnisme, devenu mécanicien gara-

giste ; il a failli périr avec sa femme et ses quatre enfants dans l'incendie criminel de sa maison ; il a connu l'un des procès les plus longs du Canada). *Never Forget* prétend illustrer le combat de Mel Mermelstein contre l'Institute for Historical Review de Los Angeles (IHR).

Un nouveau procès Mermelstein allait consommer la perte de l'IHR. Le plaignant réclamait 11 millions de dollars pour diffamation, cruauté mentale, conspiration contre sa personne, etc. Le juge décidait de déclarer « notoire » et « dispensée de preuves » la réalité du gazage des juifs à Auschwitz (Mermelstein assurait avoir vu sa mère pénétrer dans une chambre à gaz). Après six jours de « pretrial » (instruction publique), exactement le 19 septembre à 14 h 55, les avocats du plaignant capitulaient. La prestation de leur client s'était révélée un désastre. L'interrogatoire mené par trois avocats de l'IHR (William Hulsy, Mark Lane, qui est juif, et Charles Purdy) avec l'aide de Willis Carto, Tom Marcellus, Mark Weber et, surtout, Ted O'Keefe, avait permis de montrer que Mermelstein était bien un « demonstrable fraud » (un imposteur dont l'imposture est démontrable). Ce dernier déclare qu'il interjettera appel contre un juge prévenu (le juge était pourtant juif). Le *Los Angeles Times* titre : « Doubters of Holocaust Win a Round in Court » (les sceptiques de l'Holocauste gagnent un round au tribunal) (25 septembre, p. B9). L'institut va pouvoir redoubler d'activité. Bradley Smith étend son action auprès des stations de radio et de télévision et dans les milieux universitaires.

Fred Leuchter remporte une victoire devant le tribunal de Malden (Massachusetts). Des organisations juives, en particulier la « Beate Klarsfeld Foundation », avaient trouvé le moyen de le faire assigner pour usurpation du titre d'ingénieur. En réalité, si, à l'exemple de 45 000 ingénieurs sur 50 000 de l'État du Massachusetts, F. Leuchter n'avait pas le titre d'ingénieur *diplômé*, il était ingénieur de fait, auteur de nombreux brevets dont celui de la fabrication du sextant électronique de la Marine américaine. Il est également le spécialiste américain des chambres à gaz d'exécution. Un agrément a été souscrit entre le tribunal et Fred Leuchter et le procès n'aura pas lieu. Les organisations juives protestent et organisent une nouvelle campagne sur un autre plan.

La chambre à gaz de Phoenix (Arizona) ne peut plus être utilisée en raison des risques que le gaz cyanhydrique fait courir à l'environnement (AFP, 26 mai).

Une nouvelle publication révisionniste de valeur : *Remarks*, de Jack Wikoff, P.O. Box 234, Aurora, NY 13026 (USA).

Grande-Bretagne

Sur la demande des organisations juives, Kenneth Baker, ministre de l'Intérieur, interdit l'accès du territoire britannique à l'Américain Fred Leuchter, qui ne croit plus aux chambres à gaz hitlériennes.

Le ministre déclare qu'il s'apprêtait à prendre la même mesure contre R. Faurisson quand il s'est aperçu que ce dernier avait, en sus de la nationalité française, la nationalité britannique. Il prévient R. Faurisson que, s'il vient parler en Grande-Bretagne, ses propos pourraient être considérés comme tombant sous le coup de la loi antiraciste.

Les organisations juives ont décidé qu'elles feraient barrage à R. Faurisson et organiseraient des manifestations.

Le professeur entend donner une conférence à Londres le 15 novembre.

Israël

Tom Seguev, historien et journaliste au quotidien *Haaretz*, publie *Le Septième Million*. L'ouvrage suscite quelque émotion. A propos de l'exploitation de la Shoah, on y lit :

« Lorsque Begin arriva au pouvoir en 1977, il éleva la démagogie de la Shoah à un niveau d'exploitation sans précédent [...], une espèce de religion, un facteur d'identification commode [...], des allures de culte [...], rituels fris[ant] le grotesque » (*The Jerusalem Post*, éd. française, 8 octobre).

Japon

Le 15 août, M. Ishihara, porte-parole du gouvernement japonais, déclare que les États-Unis ont leur part de responsabilité dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

Il ajoute :

« Le monde entier [...] est responsable de la [seconde] guerre mondiale. [...] Des dizaines ou des centaines d'années seront encore nécessaires avant que l'histoire puisse émettre un jugement correct sur la question de la responsabilité du conflit (*Le Monde*, 17 août, p. 5).

Pologne

Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, dénonce le Shoah-business à Auschwitz (*Libération,* 20 juin).

Dans une lettre du 7 mai à un correspondant de Nouvelle-Zélande, les autorités du Musée d'Auschwitz reconnaissent que le Krematorium I (contenant la prétendue chambre à gaz, visitée par des millions de touristes) a été l'objet de toutes sortes de remaniements au lendemain de la guerre.

La Russie remet à la Pologne 4 des 46 volumes d'archives allemandes du camp d'Auschwitz-Birkenau ; il s'agit d'études techniques et financières et de correspondances avec les entreprises allemandes qui confirmeront que les Allemands n'ont pas construit de chambres à gaz homicides dans ce camp ; il s'agit aussi des fameux registres de décès si importants pour la détermination du chiffre réel des morts et pour savoir ce qu'il est réellement advenu des prétendus gazés.

Le Dr Maurice Goldstein, président du Comité international d'Auschwitz, sis à Bruxelles, suspend l'autorisation donnée en novembre 1990 d'inscrire sur les 19 dalles du monument international de Birkenau la mention de « plus d'un million de morts ».

Rappelons qu'il avait fallu retirer les inscriptions anciennes portant le chiffre de 4 millions ! (voy. dans *RHR* n° 3, les photographies des pages 30 à 33)

Le désarroi du Dr Goldstein est patent.

Russie

Lazare Kaganovitch, le « bourreau de l'Ukraine » (1932-1934) et l'un des plus fidèles compagnons de Staline est mort le 27 juillet à 97 ans. Des journalistes de la grande presse en font la remarque : l'un des plus grands criminels de tous les temps, bien plus coupable qu'une foule de « criminels de guerre » du camp des vaincus, a été comblé d'honneurs jusqu'au terme de sa vie. Piotr Karpovitch Soprounenko, âgé de 83 ans et vivant à Moscou, a fait exécuter en 1940, sur ordre de Staline, 6 295 prisonniers polonais (en majorité, semble-t-il, des officiers) à Kalinine, au nord de Moscou, à la cadence de 250 par nuit. Durée totale : environ un mois en comptant les périodes de repos. Ces victimes, ainsi que celles de Katyn, et de Starobielsk (près de Kharkov), avaient été mises *d'office* au compte de

l'Allemagne (article 21 du statut) par le Tribunal militaire international de Nuremberg qui parlait de 11 000 morts en tout.

Suède

Le 15 juillet, après trois mois de prison, Ahmed Rami, responsable de Radio Islam, a retrouvé la liberté et repris ses activités. Le procureur du Roi souhaite l'assigner de nouveau en justice mais, devant la détermination de l'ex-détenu, il s'interroge.

L'affaire Rami a pris en Suède une remarquable extension. Selon l'intéressé, il y a maintenant, parmi ses amis, « une file d'attente pour aller en prison, si nécessaire ».

Voy., ci-dessus (p. 107-135), notre article sur le débat qui agite l'université d'Uppsala.

Voy. également, ci-dessous, la rubrique « Monde arabo-musulman ».

Tchécoslovaquie

Vaclav Havel reconnaît les torts de son pays dans la déportation, après la guerre, de trois millions de Sudètes vers l'Allemagne. En France, même le journal *Libération* révise l'histoire sur ce point et rappelle le crime de Benes : « Le président Édouard Benes ordonnait en 1945 l'exode massif [en fait : la déportation] de trois millions d'Allemands et la saisie de tous leurs biens [...]. Les exécutions sommaires se multipliaient. L'expulsion [en fait : la déportation] aurait fait 250 000 victimes.

Depuis un an, à Prague, une commission mixte d'historiens prépare un rapport sur cet épisode noir de l'histoire tchécoslovaque » (8 octobre, p. 30).

Monde arabo-musulman

Dans notre précédente livraison, nous laissions entendre qu'une importante action était en cours dans le monde arabo-musulman. Celle-ci vient de déboucher sur l'apparition au grand jour du révisionnisme historique dans une conférence internationale qui s'est tenue, du 19 au 22 octobre, à Téhéran. Cette conférence pour le soutien du peuple palestinien a pris place au siège du parlement iranien, en présence du gouvernement

iranien au complet et des chefs militaires. Étaient présentes différentes délégations de parlements arabes et islamiques ainsi que de dix organisations palestiniennes. Trois orateurs ont été amenés à contester radicalement la « version sioniste » de l'histoire de la seconde guerre mondiale. A. Rami (voy., ci-dessus, notre rubrique « Suède ») a pu évoquer l'argumentation révisionniste. A l'université de Téhéran, il a donné sur le sujet une conférence suivie d'un débat. Sur la voie de son retour en Suède, il a fait escale à Paris. Les autorités françaises l'ont retenu pendant une heure à l'aéroport Charles De Gaulle. Avec l'aide d'un interprète, elles se sont fait traduire les titres de tous les ouvrages et ont pris photocopie des documents *révisionnistes* ainsi que des conclusions de la conférence.

Dans les librairies arabes de Paris, Rami a pu s'entendre dire que désormais l'attente pour les commandes d'ouvrages en langue arabe sont de deux à trois mois, laps de temps nécessaire aux autorités françaises pour détecter les écrits révisionnistes et les saisir. Les libraires sont prévenus qu'ils ne doivent vendre aucune littérature de ce type, que ce soit en arabe ou en toute autre langue. Depuis un an, les services de la douane et de la police des frontières sont à la recherche de publications révisionnistes. Le gouvernement français veut, à tout prix, empêcher la diffusion du révisionnisme dans le monde arabo-musulman.

Mais il est trop tard.